

CAP Menuisier Fabricant de Menuis., Mobilier et Agencement

Formation diplômante / en altern. Codes ROME : F1607-H2206-H2201/2-H2202



LOT



OBJECTIFS ET CAPACITÉS :

Le titulaire du CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement occupe des emplois relatifs aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement. Il intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages (mobilier, escaliers, habillages, rangements) et/ou de produits (portes, fenêtres, volets, parquets, planchers, lambris,...) en bois et matériaux dérivés. Les tâches principales exécutées dans le cadre de son activité sont :

- l'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérisé ;
- l'assemblage et le montage des produits réalisés ;
- la conduite des opérations de finition et de traitement.

Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution de certains mobiliers, menuiseries ou agencements.

Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut, toutefois, être amené, de façon exceptionnelle, à installer sur site des mobiliers d'agencement.

DURÉE :

1 an, soit 420 heures.

ALTERNANCE :

1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Menuisier Installateur.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après signature du contrat avec l'employeur, de la convention CFA/Employeur et de l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers.

En formation continue : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement

POURSUITES :

- CAP Menuisier Installateur, niveau 3 (1 an)
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur, niveau 4 (2 ans)
- Brevet Professionnel Menuisier, niveau 4 (2 ans)

ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau III : CAP Menuisier Fabricant. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et un CAP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes handicapées. Un référent handicap est nommé pour l'accompagnement.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût total : 5 880 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

% de réussite
aux examens

85,7% d'insertion
professionnelle

PROGRAMME sur 21h :

- ➡ EP1 – Analyse d’une situation professionnelle
- ➡ EP2 - Travaux pratiques
- ➡ EP1 – Gestion appliquée
- ➡ EP1 - Lecture de plan
- ➡ PSE

MODALITES DE LA FORMATION :

Formation en présentiel. Le livret d’apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo.

MOYENS HUMAINS :

Formateurs spécialisés de l’entreprise artisanale. Les enseignants de l’Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.

Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d’accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C’est aussi un lieu privilégié d’écoute et d’aide.

L’animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l’étranger.

Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.

L’équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l’apprenant, en relation étroite avec l’OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l’atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l’Ecole des Métiers.

Une salle de classe est destinée aux cours d’enseignements professionnels : technologie et lecture de plan.

La salle est équipée d’un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l’Ecole des métiers.

L’école est également dotée d’un centre de ressources, d’un laboratoire informatique et d’un centre d’hébergement qui facilite l’accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

CONTACTS :

Admission / Contacter la Chambre de Métiers et de l’Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cdm@cm-cahors.fr
Renseignements à l’Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET: 184 600 039 000 38

